

## Compte rendu de séance

### Séance du 9 Décembre 2019

L'an 2019 et le 9 Décembre à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Salle du Conseil en Mairie d'Argentré du Plessis sous la présidence de Jean-Noël BEVIERE Maire.

**Présents** : M. BEVIERE Jean-Noël, Maire, Mmes : BAYON Hélène, CRUBLET Marie-Christine, DEREPPER Maëlle, GILBERT Marie-Line, LEMERCIER Alexandra, PORIEL Isabelle, SOCKATH Monique, MM : BASLÉ Denis, BLOT Frédéric, BROSSAULT Christophe, CAILLEAU Claude, CATHELINE Philippe, CORBEL Jean-Yves, DODARD Christophe, FRIN Joël, GEFFRAULT Pierre, LAMY Serge, MARZIN Gilles

Absent(s) ayant donné procuration : Mmes : DUFEU DIARD Hélène à M. CORBEL Jean-Yves, HURIAU-FADIER Angélique à Mme GILBERT Marie-Line, LE BIHAN Christine à Mme BAYON Hélène, SALMON Aurore à M. FRIN Joël, MM : BICHET Gérard à M. BASLÉ Denis, BLOT Lionel à Mme DEREPPER Maëlle, SABIN Mickaël à M. CAILLEAU Claude

Absent(s) : M. PASQUET Olivier

#### **Nombre de membres**

- Afférents au Conseil municipal : 27
- Présents : 19

**Date de la convocation** : 03/12/2019

**Date d'affichage** : 03/12/2019

#### **Acte rendu exécutoire**

Après dépôt en Préfecture de Rennes

Le :

Et publication ou notification

Du :

**A été nommé(e) secrétaire** : M. CORBEL Jean-Yves

#### **Objet(s) des délibérations**

## SOMMAIRE

2019-090	Approbation du procès-verbal de la séance du 4 novembre 2019.
2019-091	Intercommunalité - Révision des statuts de Vitré Communauté - Compétences obligatoires eau, assainissement collectif et gestion des eaux pluviales urbaines.
2019-092	Transfert de la compétence assainissement collectif à Vitré Communauté - Convention de gestion avec Vitré Communauté pour l'année 2020.
2019-093	Transfert de la compétence eaux pluviales urbaines à Vitré Communauté - Convention de gestion avec Vitré Communauté pour l'année 2020.
2019-094	Syndicat Intercommunal des Eaux de Châteaubourg - Rapport annuel 2018 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable.
2019-095	Syndicat Intercommunal des Eaux de Châteaubourg - Modification des statuts du syndicat - Extension du périmètre : Adhésion de la commune de PIRÉ / CHANCÉ pour l'intégralité de son territoire.
2019-096	Approbation du projet de terrain de football synthétique - Demandes de subventions.
2019-097	Budget principal - Décision modificative n°4
2019-098	Révision des tarifs municipaux - Année 2020.
2019-099	Indemnité de gardiennage de l'église 2019.
2019-100	Budget principal 2019 - Autorisation donnée au maire pour engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement jusqu'au vote du budget.
2019-101	ADMR - Projet de réinstallation dans de nouveaux locaux rue des sports. Demande de subvention d'équipement à la commune.
2019-102	Renouvellement de la convention de mise à disposition d'un agent près de Vitré Communauté pour l'entretien du Centre Culturel.
2019-103	Plan Local d'Urbanisme - Mise à jour de l'inventaire des zones humides.
2019-104	Lotissement "Les Forges" - Vente des lots 1, 2 et 9.
	Questions et informations diverses

### **Réf : 2019-090 - Approbation du procès-verbal de la séance du 4 novembre 2019.**

Mesdames DEREPPER, DUFEU-DIARD, GILBERT, HURIAU-FADIER, LE BIHAN, LEMERCIER et Messieurs L. BLOT et PASQUET ne prennent pas part au vote, absents lors de la séance du conseil municipal du 4 novembre 2019.

**Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,**

**Par un vote à mains levées, Vote à l'unanimité mains levées (pour : 18 contre : 0 abstentions : 0)**

**A l'unanimité des membres présents,**

- **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 4 novembre 2019.

### **Réf : 2019-091 - Intercommunalité - Révision des statuts de Vitré Communauté - Compétences obligatoires eau, assainissement collectif et gestion des eaux pluviales urbaines.**

**Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,**

**Par un vote à mains levées, Vote à l'unanimité mains levées (pour : 25 contre : 0 abstentions : 0)**

**A l'unanimité des membres présents,**

- **APPROUVE** la modification des statuts de Vitré Communauté relative aux nouvelles compétences obligatoires : eau, assainissement collectif et gestion des eaux pluviales urbaines.

**Réf : 2019-092 - Transfert de la compétence assainissement collectif à Vitré Communauté - Convention de gestion avec Vitré Communauté pour l'année 2020.**

**Le Conseil Municipal,**  
**Après en avoir délibéré,**  
**Par un vote à mains levées, Vote à l'unanimité mains levées (pour : 25 contre : 0 abstentions : 0)**  
**A l'unanimité des membres présents,**

- **APPROUVE** la convention de gestion avec Vitré Communauté relative à la compétence assainissement collectif.
- **AUTORISE** M. le Maire à signer cette convention.

**Réf : 2019-093 - Transfert de la compétence eaux pluviales urbaines à Vitré Communauté - Convention de gestion avec Vitré Communauté pour l'année 2020.**

**Le Conseil Municipal,**  
**Après en avoir délibéré,**  
**Par un vote à mains levées, Vote à l'unanimité mains levées (pour : 25 contre : 0 abstentions : 0)**  
**A l'unanimité des membres présents,**

- **APPROUVE** la convention de gestion entre la commune et Vitré Communauté pour la gestion des eaux pluviales urbaines.
- **AUTORISE** M. le maire à signer la convention.

**Réf : 2019-094 - Syndicat Intercommunal des Eaux de Châteaubourg - Rapport annuel 2018 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable.**

Arrivée de Mme Monique SOCKATH.

Le Conseil Municipal prend acte de ce RPQS 2018.

**Réf : 2019-095 - Syndicat Intercommunal des Eaux de Châteaubourg - Modification des statuts du syndicat - Extension du périmètre : Adhésion de la commune de PIRÉ / CHANCÉ pour l'intégralité de son territoire.**

**Le Conseil Municipal,**  
**Après en avoir délibéré,**  
**Par un vote à mains levées, Vote à l'unanimité mains levées (pour : 26 contre : 0 abstentions : 0)**  
**A l'unanimité des membres présents,**

- **APPROUVE** la modification des statuts du Syndicat Intercommunal des Eaux de Châteaubourg relative à l'adhésion de la commune de PIRE/CHANCE pour l'intégralité de son territoire.
- **DONNE POUVOIR au Maire** pour signer tous documents se rapportant aux présentes décisions.

## **Réf : 2019-096 - Approbation du projet de terrain de football synthétique - Demandes de subventions.**

**Le Conseil Municipal,**  
**Après en avoir délibéré,**  
**Par un vote à mains levées, Mains levées (pour : 23 contre : 0 abstentions : 3)**  
**A l'unanimité des membres présents,**

- **APPROUVE** le projet de réalisation d'un terrain de football synthétique et le plan de financement correspondant ;
- **SOLLICITE** auprès de l'Etat la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) et la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL);
- **SOLLICITE** un fonds de concours de Vitré communauté pour un montant de 177 981 € ;
- **SOLLICITE** le département d'Ille et Vilaine au titre du contrat de territoire pour un montant de 175 062 € ;
- **SOLLICITE** le fonds d'aide au football amateur pour un montant de 25 000€ ;
- **AUTORISE** M. le maire à signer les pièces nécessaires à la réalisation de ce projet et à l'obtention des financements dont la convention avec la ligue et le district de football pour la mise à disposition ponctuelle de l'équipement (aide fédérale supérieure à 10 000€).

## **Réf : 2019-097 - Budget principal - Décision modificative n°4**

**Le Conseil Municipal,**  
**Après en avoir délibéré,**  
**Par un vote à mains levées, Vote à l'unanimité mains levées (pour : 26 contre : 0 abstentions : 0)**  
**A l'unanimité des membres présents,**

- **APPROUVE** la décision modificative n° 4 au budget principal 2019.

## **Réf : 2019-098 - Révision des tarifs municipaux - Année 2020.**

**Le Conseil Municipal,**  
**Après en avoir délibéré,**  
**Par un vote à mains levées, Vote à l'unanimité mains levées (pour : 26 contre : 0 abstentions : 0)**  
**A l'unanimité des membres présents,**

- **APPROUVE** les différents tarifs municipaux avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

## **Réf : 2019-099 - Indemnité de gardiennage de l'église 2019.**

**Le Conseil Municipal,**  
**Après en avoir délibéré,**  
**Par un vote à mains levées, Vote à l'unanimité mains levées (pour : 26 contre : 0 abstentions : 0)**  
**A l'unanimité des membres présents,**

- **DECIDE** le versement au Père IKANI d'une indemnité de gardiennage de l'église de 479.86 € pour l'année 2019.

## **Réf : 2019-100 - Budget principal 2019 - Autorisation donnée au maire pour**

## **engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement jusqu'au vote du budget.**

**Le Conseil Municipal,**

**Après en avoir délibéré,**

**Par un vote à mains levées,** Vote à l'unanimité mains levées (pour : 26 contre : 0 abstentions : 0)

**A l'unanimité des membres présents,**

- **AUTORISE** Mr le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement 2020 jusqu'à l'adoption du budget primitif dans les limites fixées ci-dessus.

## **Réf : 2019-101 - ADMR - Projet de réinstallation dans de nouveaux locaux rue des sports. Demande de subvention d'équipement à la commune.**

**Le Conseil Municipal,**

**Après en avoir délibéré,**

**Par un vote à mains levées,** Vote à l'unanimité mains levées (pour : 26 contre : 0 abstentions : 0)

**A l'unanimité des membres présents,**

- **ATTRIBUE** une subvention d'équipement à l'ADMR d'Argentré du Plessis dans les conditions suivantes :
  - Subvention d'équipement d'un montant prévisionnel maximal de 31 875,60 €,
  - Montant définitif de la subvention calculé par application d'un taux de 20% au montant total des dépenses hors taxes, au vu d'un état récapitulatif des dépenses signé par le Président de l'association, à l'appui duquel seront jointes les factures acquittées,
  - En cas de dépassement du montant prévisionnel des travaux, la subvention ne sera pas réévaluée,
  - Versement en deux fois : la moitié du montant prévisionnel, soit 15 937, 80 € à réception de la déclaration d'ouverture du chantier et le solde, calculé comme indiqué ci-dessus, à réception de la déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux,
- **DECIDE** d'amortir cette subvention d'équipement sur une durée de 5 ans.

## **Réf : 2019-102 - Renouvellement de la convention de mise à disposition d'un agent près de Vitré Communauté pour l'entretien du Centre Culturel.**

**Le Conseil Municipal,**

**Après en avoir délibéré,**

**Par un vote à mains levées,** Vote à l'unanimité mains levées (pour : 26 contre : 0 abstentions : 0)

**A l'unanimité des membres présents,**

- **APPROUVE** la convention de mise à disposition partielle d'un agent communal à raison de 44 minutes hebdomadaires auprès de Vitré Communauté pour une durée de 3 ans à compter du **1<sup>er</sup> janvier 2020**.

## **Réf : 2019-103 - Plan Local d'Urbanisme - Mise à jour de l'inventaire des zones humides.**

**Le Conseil Municipal,**  
**Après en avoir délibéré,**  
**Par un vote à mains levées, Mains levées (pour : 23 contre : 0 abstentions : 3)**  
**A l'unanimité des membres présents,**

- **APPROUVE** l'inventaire complémentaire des zones humides réalisé dans le cadre de la réalisation du plan local d'urbanisme.

## **Réf : 2019-104 - Lotissement "Les Forges" - Vente des lots 1, 2 et 9.**

**Le Conseil Municipal,**  
**Après en avoir délibéré,**  
**Par un vote à mains levées, Vote à l'unanimité mains levées (pour : 26 contre : 0 abstentions : 0)**  
**A l'unanimité des membres présents,**

- **ACCEPTE** la vente des terrains cités ci-dessus,

- **AUTORISE** le Maire à signer toutes les pièces administratives nécessaires à la conclusion de ces ventes,

- **DESIGNE** Maître ODY en tant que notaire chargé d'établir les actes notariés découlant de ces ventes des lots n° 1, 2 et 9 dans le lotissement "Les Forges"

### **Questions diverses :**

### **Complément de compte-rendu :**

Séance levée à : 21 : 43

En mairie, le 17/12/2019  
Le Maire  
Jean-Noël BEVIÈRE